

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le**Réservé
au
Moniteur
belge**21 MAI 2026**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Greffé****N° d'entreprise : 0832 216 052****Nom****(en entier) : GS CONCEPT****(en abrégé) :****Forme légale : SRL****Adresse complète du siège : RUE DES SEPT ETOILES, 104 - 1082 BRUXELLES****Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE**

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/04/2026

L'ordre du jour est en suite abordé.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité le transfert du siège social à la Rue Nestor Martin, 319, à 1082 Bruxelles et ce à partir de ce jour

L'ordre du jour étant épuisé, Le président lève la séance à 14h45 après lecture et approbation du présent procès-verbal

Fait à Bruxelles, le 22 avril 2026

GHYSELS STEVE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).